PORT MONTRĒAL

DE L'ENVIRONNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Par Claude Deschambault, ing.
Administration portuaire de Montréal
Colloque AQVE – 16 avril 2015

À PROPOS DU PORT

Son organisation :

- ADMINISTRATION PORTUAIRE DE MONTRÉAL (APM)
- AGENCE FÉDÉRALE AUTONOME
- CONSEIL D'ADMINISTRATION
  - 1 MEMBRE NOMMÉ PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
  - 1 MEMBRE NOMMÉ PAR LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL
  - 1 MEMBRE NOMMÉ PAR LA VILLE DE MONTRÉAL
  - 4 MEMBRES NOMMÉS PAR LE GOUVERNEUR EN CONSEIL DONT LES NOMINATIONS SONT PROPOSÉES PAR LE MINISTRE EN CONSULTATION AVEC LES UTILISATEURS

À PROPOS DU PORT

Sa mission :

- NOUS SOMMES UN PORT OCÉANIQUE NORD-AMÉRICAIN AU CŒUR DU CONTINENT, PLAQUE TOURNANTE DE COMMERCE MONDIAL CONTRIBUANT À LA PROSPÉRITÉ DE NOS CLIENTS ET PARTENAIRES, AINSI QU'AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU GRAND MONTRÉAL, DU QUÉBEC ET DU CANADA DANS LE RESPECT DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Sa vision :

- UN PORT PERFORMANT ET INNOVATEUR EXERÇANT UN LEADERSHIP MOBILISATEUR ET OFFRANT DES SERVICES À VALEUR AJOUTÉE COMPÉTITIFS QUI EN FONT UN PARTENAIRE DE CHOIX DANS LA CHAÎNE LOGISTIQUE

PORT DE MONTRÉAL – UNE POSITION STRATÉGIQUE

- TRAJET MARITIME LE PLUS COURT ENTRE L'EUROPE ET L'AMÉRIQUE DU NORD COMPARÉ AUX PORTS DE LA CÔTE EST AMÉRICAINE
- GÉOGRAPHIQUEMENT LOCALISÉ (1 600 KM) À L'INTÉRIEUR DU CONTINENT PAR RAPPORT À LA CÔTE ATLANTIQUE PERMETTANT UN ACCÈS DIRECT AUX PRINCIPAUX MARCHÉS DE CONSOMMATEURS
- 1 350 KM DANS LE GOLFE ET L'ESTUAIRE DU ST-LAURENT JUSQU'À QUÉBEC AVEC UN DERNIER 250 KM DE CHENAL DE 245 M DE LARGE ET UNE PROFONDEUR MAINTENUE DE 11,3 M

UN PORT DE CALIBRE MONDIAL

Positionnement enviable

- 1er port au Québec
- 2e port à conteneurs au Canada
- 5e port côte est nord-américaine

Au cœur de la chaîne logistique

- 2 000 navires par an
- 2 500 camions par jour
- 60-80 trains par semaine

UN MOTEUR ÉCONOMIQUE

Résultats de l’étude réalisée par DAA Stratégies (2014)

16 000 emplois directs et indirects pour le Canada

1 emploi par 130 conteneurs

2,1 milliards $ par an en retombées économiques pour le Canada

41 milliards $ par an en valeur de marchandises

250 M$ par an pour les gouvernements du Québec et du Canada

UN PORT CONNECTÉ

À tous les continents

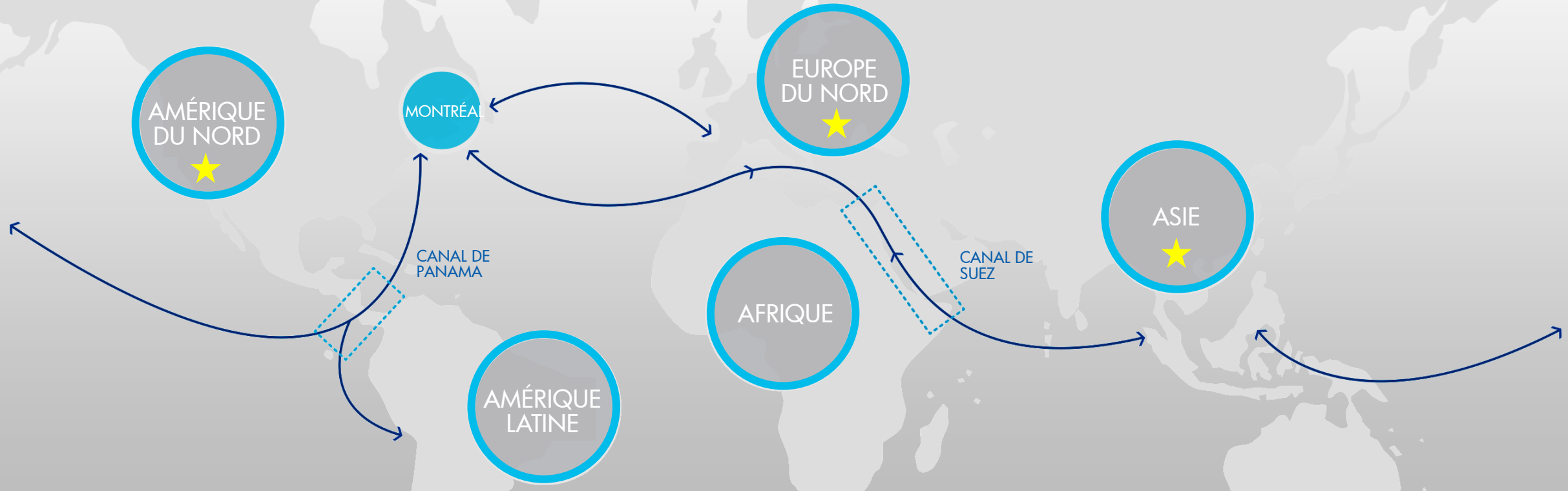

Représentation aux États-Unis (Détroit), en Europe (Italie) et en Asie (Hong Kong)

UN PORT CONNECTÉ

À 110 millions de consommateurs

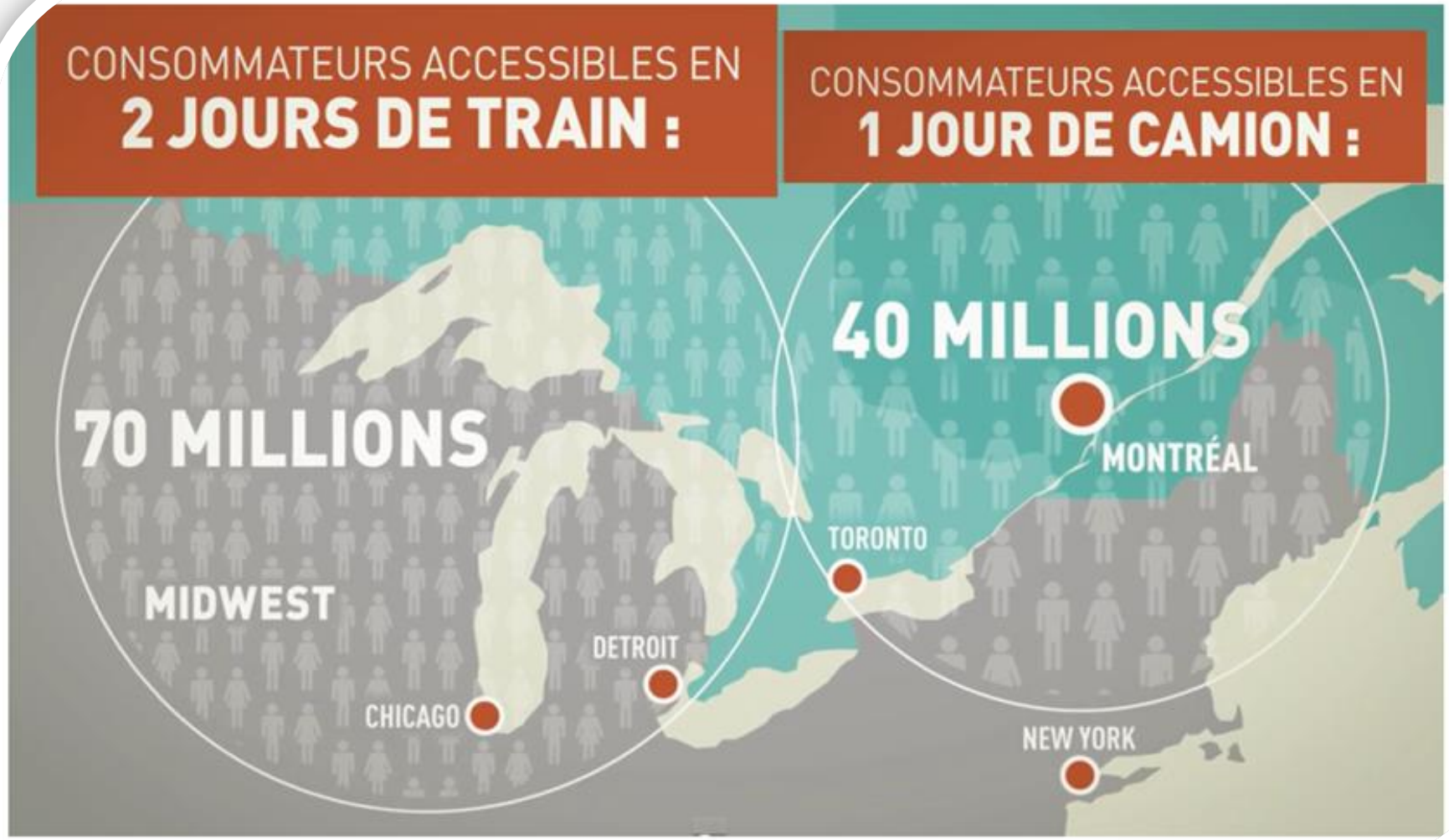

UN PORT DIVERSIFIÉ

30,4 MT DE MARCHANDISES MANUTENTIONNÉES EN 2014

12,6 MT
DE MARCHANDISES CONTENEURISÉES

9,2 MT
DE VRAC LIQUIDE

8,6 MT
DE VRAC SOLIDE

71 044
PASSAGERS ET MEMBRES D'ÉQUIPAGE

LES INFRASTRUCTURES

- 4 TERMINAUX À CONTENEURS
- 6 TERMINAUX DE VRAC LIQUIDE
- 3 TERMINAUX DE VRAC SOLIDE
- 5 TERMINAUX DE MARCHANDISES NON-CONTENEURISÉES
- 1 TERMINAL CÉRÉALIER
- 1 INSTALLATION DE CONTENEURISATION DU GRAIN
- 1 TERMINAL DE CROISIÈRE : LA GARE MARITIME IBERVILLE
- 1 CHEMIN DE FER BRANCHÉ AU CN ET AU CP

L'APM – SES SITES

Montréal :

- 26 km DE QUAIS
- 100 km DE VOIES FERRÉES
- SUPERFICIE: 6 353 686 m^2

Contrecoeur :

- 1 QUAI – TERMINAL DE VRAC
- 4 km DE RIVAGE
- SURFACE: 4 671 200 m^2

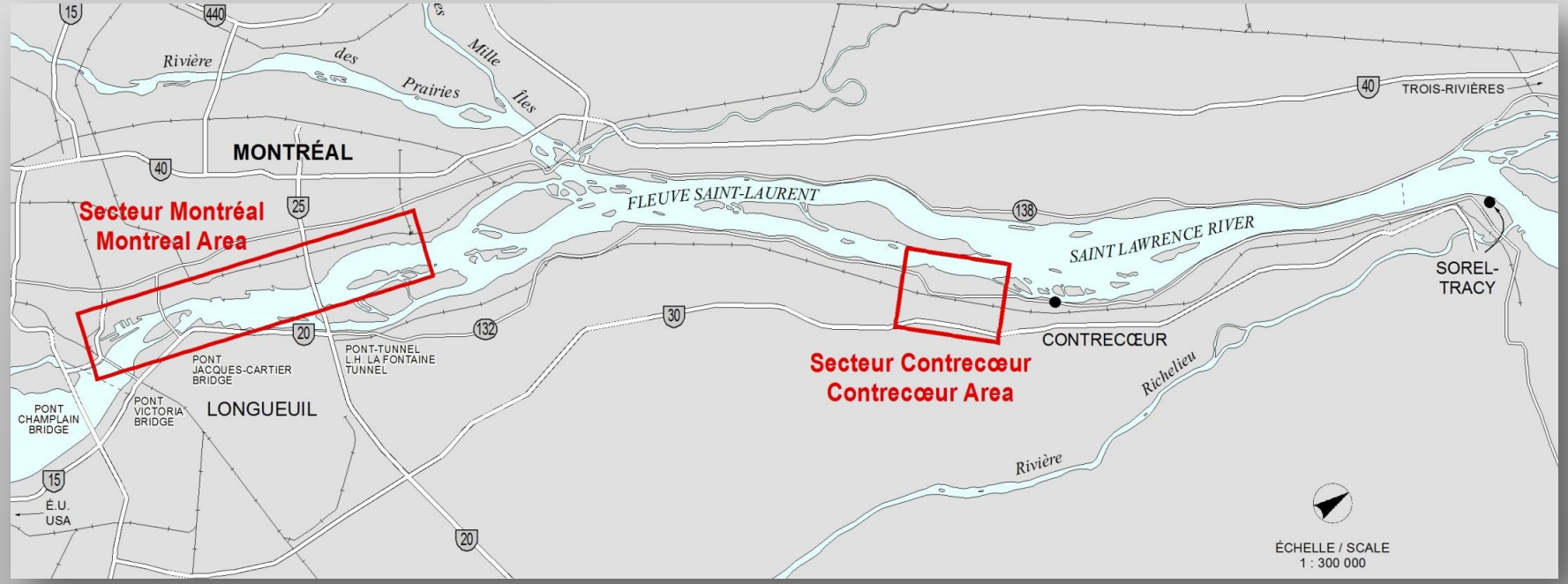

TERMINAL ACTUEL À CONTRECŒUR

FUTUR TERMINAL À CONTRECŒUR

750 M$

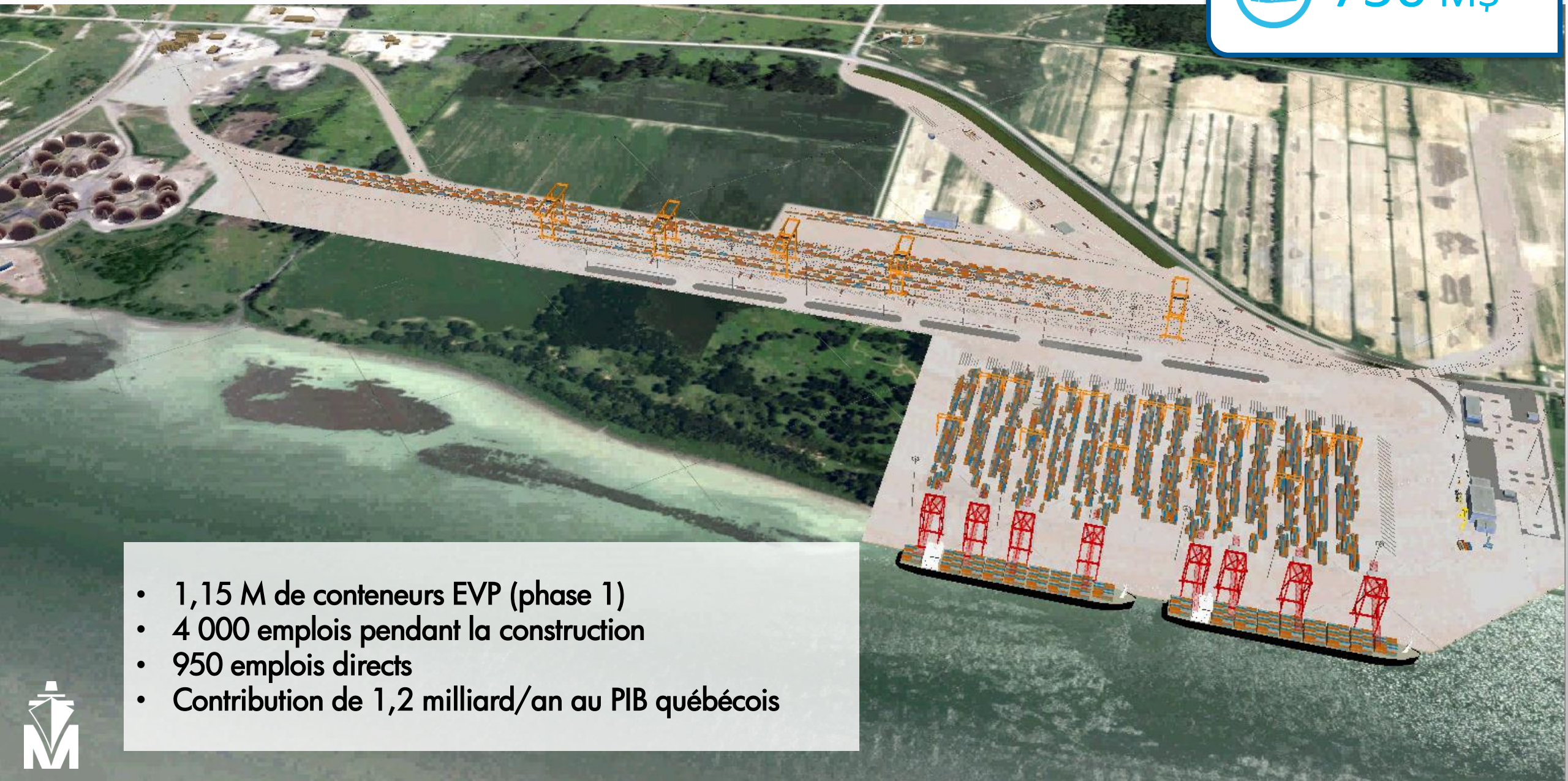

- 1,15 M de conteneurs EVP (phase 1)
- 4 000 emplois pendant la construction
- 950 emplois directs
- Contribution de 1,2 milliard/an au PIB québécois

DE L'ENVIRONNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

TRANSPORT MARITIME – LE PLUS ÉCOLOGIQUE

- DISTANCE PARCOURUE PAR 1 TONNE DE MARCHANDISE AVEC 1 LITRE DE CARBURANT

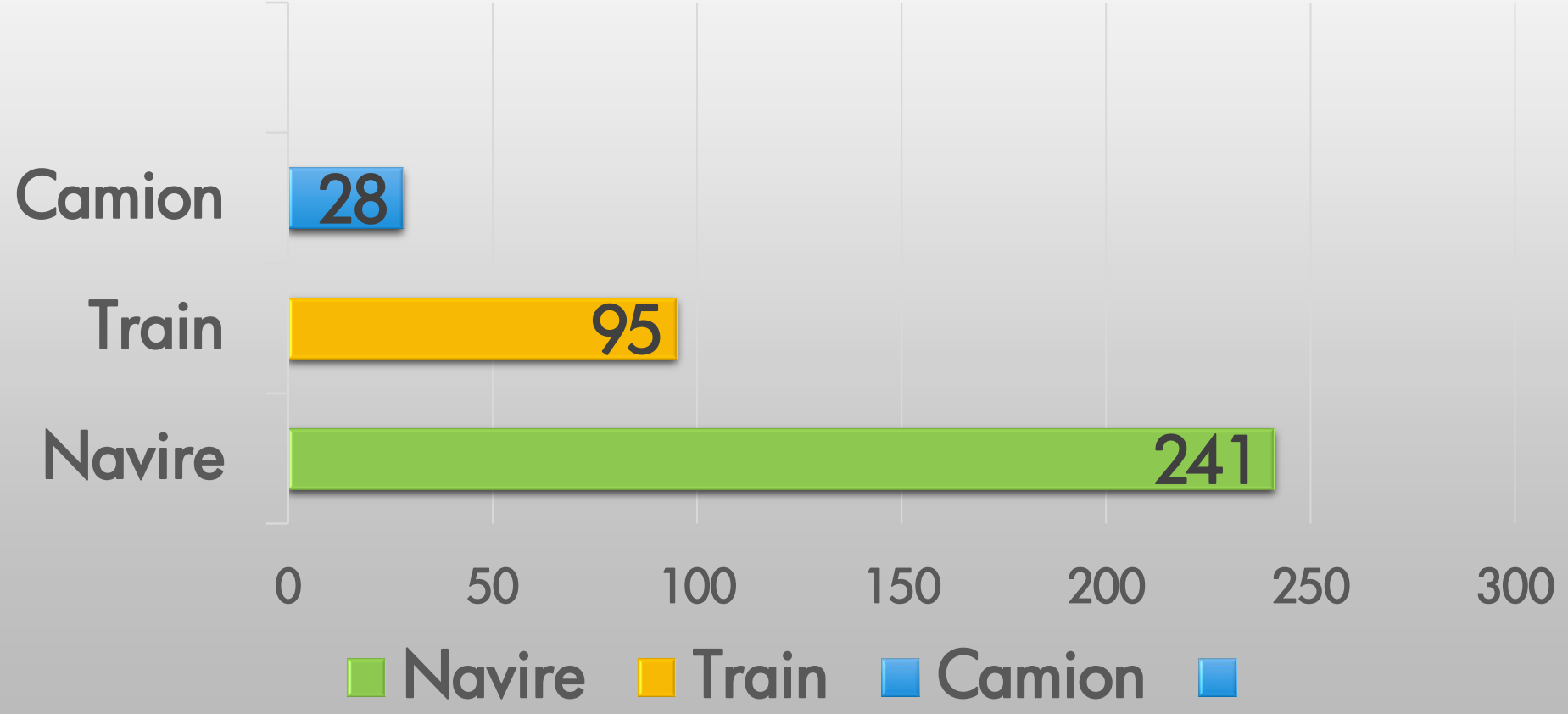

Source: Politique de transport maritime et fluvial. Le Québec à la barre. Le Saint-Laurent. Gouvernement du Québec

TRANSPORT MARITIME – LE PLUS ÉCOLOGIQUE

- POUR TRANSPORTER 62 000 TONNES DE MARCHANDISE, IL FAUT :

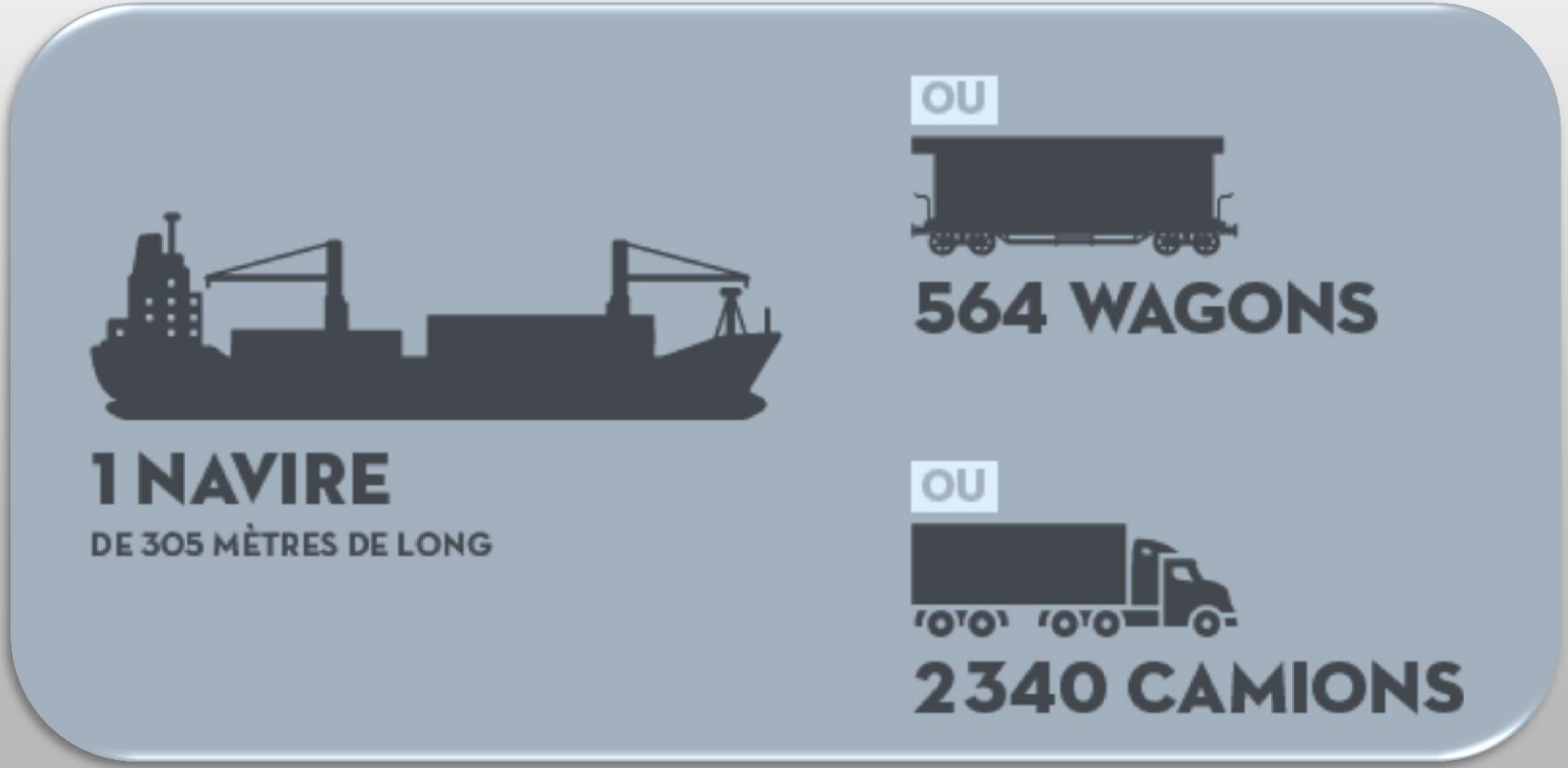

TRANSPORT MARITIME – LE PLUS ÉCOLOGIQUE

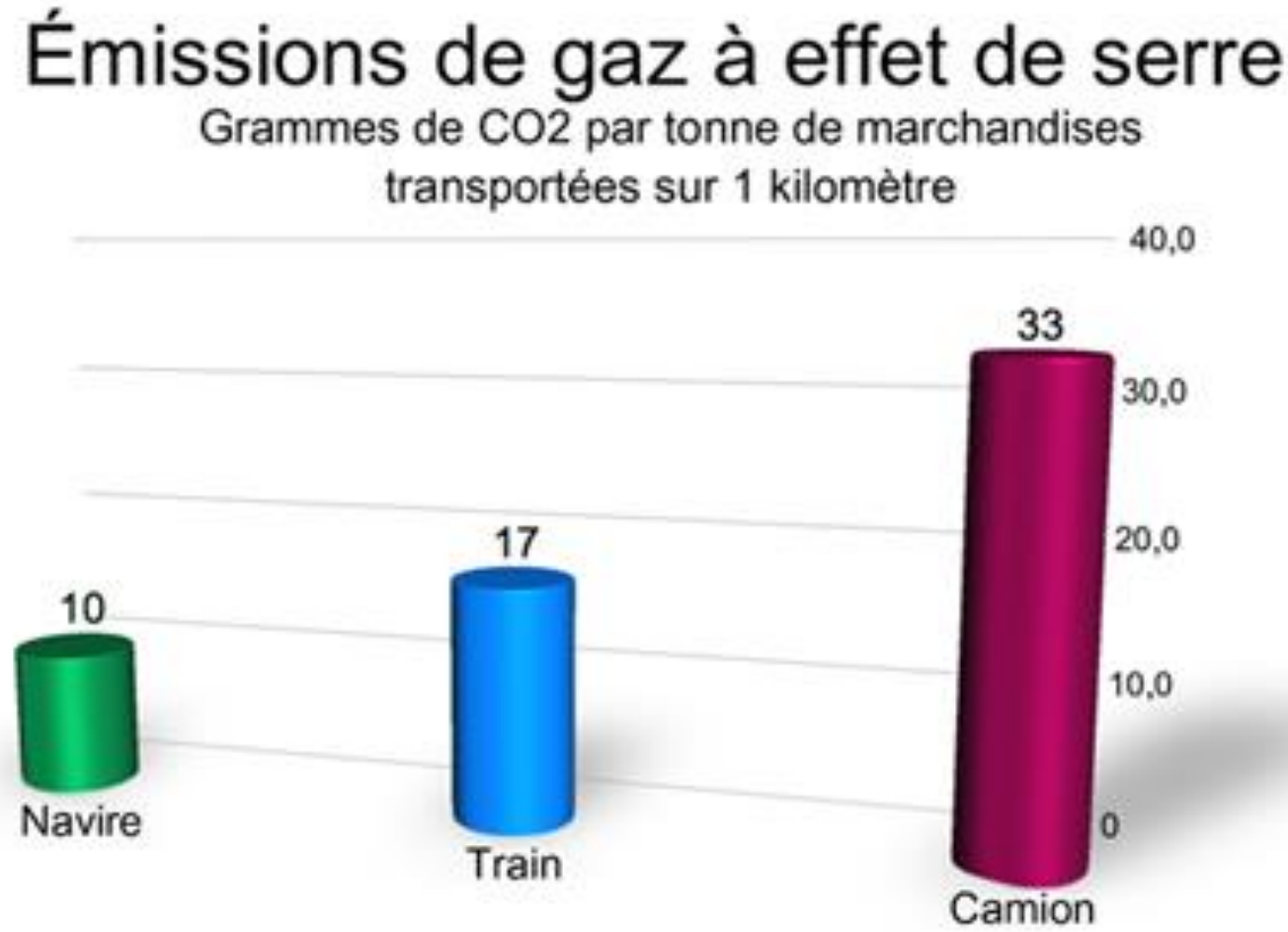

Source : The Environmental Footprint of Surface Freight Transportation, Lawson Economics Research Inc., 2007

ÉQUIPE / ÉQUIPEMENT

- DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT (3 SPÉCIALISTES EN ENVIRONNEMENT)
- CENTRE DE CONTRÔLE (24/7)
- INSPECTEURS EN PRÉVENTION D'INCENDIES
- AGENTS DE SÉCURITÉ
- SYSTÈME GÉO-INFORMATISÉ (JMAP – ISOLIEN – EMERGENSYS)
- 5 STATIONS DE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'AIR ET DU BRUIT EN TEMPS RÉEL

CHRONOLOGIE

1993 : INTÉGRATION DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES DANS LES BAUX

5 CLAUSES STANDARD :

1. BASELINE (PHASES I ET II) AU DÉBUT DU BAIL
2. VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE (VCE) AUX 3 OU 5 ANS ET PLAN DE CORRECTION DES NON-CONFORMITÉS SUR UNE BASE ANNUELLE
3. CARACTÉRISATION FINALE (PHASES I ET II) À LA FIN DU BAIL
4. PLAN DE RÉHABILITATION LORS D'UNE CONTAMINATION SUIVI DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION
5. CONFORMITÉ DES LOCATAIRES À LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE

CHRONOLOGIE

2001: ADOPTION D'UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

BASÉE SUR LES 4 PRINCIPES SUIVANTS :

- CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE DES OPÉRATIONS
- PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
- GESTION ENVIRONNEMENTALE
- COMMUNICATION DE L'ENGAGEMENT EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

CHRONOLGIE

2003: IMPLANTATION D'UN SYSTÈME DE GESTION ENVIRONNEMENTALE (SGE) BASÉ SUR LE STANDARD INTERNATIONAL ISO 14001

- ENSEMBLE DE PROCÉDURES ET PRATIQUES QUI VISENT À RÉDUIRE LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX
- 33 PROCÉDURES
- AUDITS INTERNE (ANNUEL) ET EXTERNE (3 ANS) POUR ÉVALUER LE RENDEMENT

CHRONOLOGIE

2005: L'APM INITIE AVEC DES PARTENAIRES LES PREMIÈRES RÉUNIONS QUI DONNERONT LIEU À LA FORMATION DE L'ALLIANCE VERTE

2007 : L'ALLIANCE VERTE EST FONDÉE ET L'APM EST UN MEMBRE ACTIF

2010 : ADOPTION D'UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2014 : INTÉGRATION DU PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL DE L'ALLIANCE VERTE AU SGE DE L'APM

ALLIANCE VERTE

- INITIATIVE DE L'INDUSTRIE MARITIME DU ST-LAURENT ET DES GRANDS LACS (CANADA, US)
- REGROUPE 88 PARTICIPANTS, 62 PARTENAIRES, 45 SUPPORTEURS ET 17 ASSOCIATIONS
- PARTICIPANTS : ARMATEURS, PORTS, TERMINAUX, CORPORATIONS DE LA VOIE MARITIME, COMPAGNIES D'ARRIMAGE ET ÉCLUSES AINSI QUE CHANTIERS MARITIMES
- ÉVALUATION DES PARTICIPANTS BASÉE SUR 11 ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX SELON LEURS ACTIVITÉS, SUR UNE ÉCHELLE DE 1 À 5
- 5 ENJEUX ET PLUS DE 65 INDICATEURS DE PERFORMANCE DANS LE CAS DES PORTS
- LES RÉSULTATS SONT AUDITÉS PAR UN VÉRIFICATEUR EXTERNE INDÉPENDANT À CHAQUE 2 ANS
- LES RÉSULTATS INDIVIDUELS SONT RENDUS PUBLICS (www.allianceverte.org)

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

9 PRINCIPES DIRECTEURS :

- ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE DE L'ORGANISATION
- AUGMENTER LA CONTRIBUTION POUR LA SOCIÉTÉ
- PROMOUVOIR UNE COMMUNICATION RESPONSABLE
- SUSCITER L'ENGAGEMENT DE NOS PARTIES PRENANTES
- OFFRIR UN MILIEU DE TRAVAIL MOBILISATEUR ET SÉCURITAIRE
- RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE
- MAINTENIR LA SÛRETÉ ET LA SÉCURITÉ COMME VALEURS FONDAMENTALES DE NOS OPÉRATIONS
- VISER L'EXEMPLARITÉ EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- ASSURER LA MISSION ÉCONOMIQUE DU PORT DE MONTRÉAL

COMITÉ CONCERTATION NAVIGATION

Mandat du comité :

- HARMONISER LES PRATIQUES DE NAVIGATION AVEC LA PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES DU FLEUVE

Historique :

- CRÉATION EN 1998 DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION SAINT-LAURENT ET VISION 2000
- MEMBRE FONDATEUR DU COMITÉ
- PLUS DE 30 INTERVENANTS MARITIMES (GOUVERNEMENTS, GROUPES ENVIRONNEMENTAUX, INDUSTRIE MARITIME)
- MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE NAVIGATION DURABLE

Initiatives du CCN:

- DEPUIS 2001, UNE MESURE VOLONTAIRE DE RÉDUCTION DE LA VITESSE DES NAVIRES SUR LE TRONÇON DE MONTRÉAL À SOREL (30 KM) A PERMIS DE RÉDUIRE LE TAUX D'ÉROSION DES BERGES
- VITESSE : 10 NŒUDS EN MONTANT ET 14 NŒUDS EN DESCENDANT
- 98 % DES NAVIRES Y PARTICIPENT SUR UNE BASE VOLONTAIRE

VÉRIFICATION DE CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE (VCE)

- CONFORMÉMENT À SON SGE, L'APM RÉALISE POUR SES ACTIVITÉS UNE VCE TOUS LES 3 ANS AINSI QU'UN PLAN DE REDRESSEMENT DES NON-CONFORMITÉS CHAQUE ANNÉE
- PLUS DE 30 DE SES 50 LOCATAIRES PROCÈDENT À DES VCE À TOUS LES 3 À 5 ANS. CERTAINS D'ENTRE EUX FONT JUSQU'À 3 VCE COMPTE TENU QU'ILS OPÈRENT SUR DIFFÉRENTS SITES. CHAQUE LOCATAIRE DOIT PRÉSENTER ANNUELLEMENT À L'APM UN PLAN DE REDRESSEMENT DES NON-CONFORMITÉS
- UNE CONSEILLÈRE EN ENVIRONNEMENT ET UN INSPECTEUR EN PRÉVENTION D'INCENDIES DE L'APM ASSISTENT À TOUTES LES RÉUNIONS DE DÉMARRAGE DES VCE DES LOCATAIRES
- LES VCE SONT ENCADRÉES PAR UN **GUIDE** PRÉPARÉ PAR L'APM DEPUIS 2000 ET DONT LA DERNIÈRE RÉVISION DATE DE 2015
- DEPUIS 2015, TOUTES LES VCE DOIVENT ÊTRE RÉALISÉES (INCLUANT LE RAPPORT SIGNÉ) PAR UN VEA®

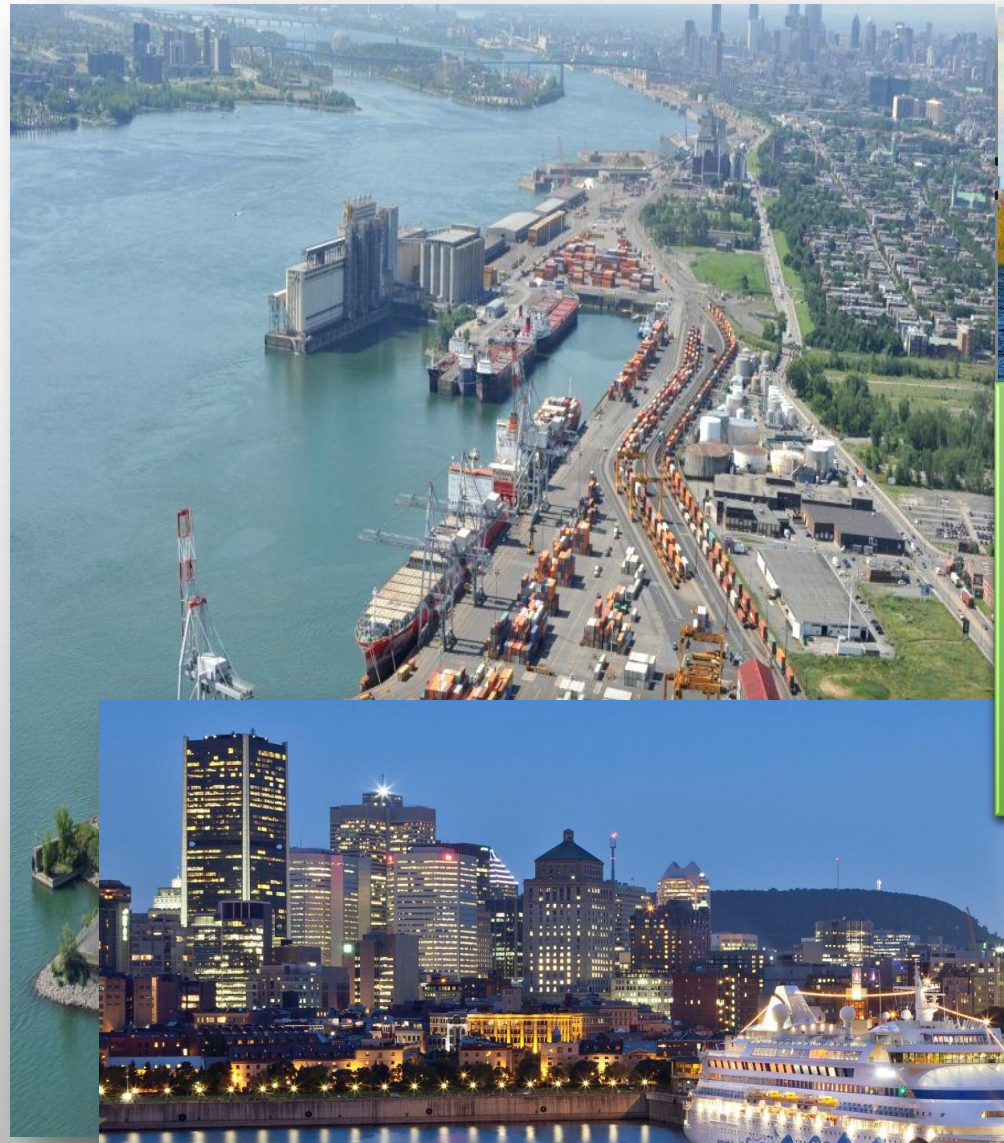

PROGRAMMES ET INITIATIVES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROGRAMME INTERNATIONAL GREEN AWARD

- MEMBRE DE LA FONDATION GREEN AWARD DEPUIS 2009
- RABAIS AUX NAVIRES QUI ONT OBTENU LA CERTIFICATION GREEN AWARD EN RESPECTANT DES CRITÈRES TRÈS STRICTS, NOTAMMENT SUR LES PLANS DE LA SÉCURITÉ, DE L'ÉTAT DU NAVIRE ET DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Évaluation des effets environnementaux :

- AVANT D'AUTORISER TOUT PROJET DE CONSTRUCTION, L'APM S'ASSURE QUE DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES SOIENT RÉALISÉES AFIN D'IDENTIFIER LES RISQUES POTENTIELS À L'ENVIRONNEMENT
- CETTE APPROCHE EST UTILISÉE AFIN DE DÉTERMINER LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ATTÉNUER LES EFFETS NÉGATIFS

Inventaire des émissions atmosphériques liées aux activités portuaires :

- À TOUS LES 3 À 5 ANS, UN INVENTAIRE D'ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES EST EFFECTUÉ
- TOUTES LES ÉMISSIONS PROVENANT DES ÉQUIPEMENTS UTILISÉS DANS LA MANUTENTION DU FRET, LE TRANSPORT FERROVIAIRE, LE CAMIONNAGE ET LES NAVIRES SONT INVENTORIÉES ET LES PRINCIPAUX CONTAMINANTS IDENTIFIÉS
- CETTE INITIATIVE PERMET DE FIXER DES OBJECTIFS POUR LIMITER LES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES ET ENSUITE METTRE EN PLACE LES MESURES D'ATTÉNUATION APPROPRIÉES
- LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE POUR LES PROPRES OPÉRATIONS DE L'APM SONT ÉGALEMENT CALCULÉS ANNUELLEMENT

RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Remplacement de toutes les locomotives par des locomotives à génératrices multiples :

- LES LOCOMOTIVES DU PORT ONT ÉTÉ REMPLACÉES PAR DES LOCOMOTIVES À GÉNÉRATRICES MULTIPLES QUI RÉDUISENT DE 54 % LA CONSOMMATION DE CARBURANT

Remplacement de la flotte de véhicules par des véhicules hybrides :

- LA FLOTTE DE VÉHICULES ET DE CAMIONNETTES DE SERVICE A ÉTÉ REMPLACÉE PAR DES VÉHICULES HYBRIDES, CE QUI ENTRAÎNE UNE RÉDUCTION DE 39 % DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

MESURES VERTES

PORTAIL COMMUN D'ENTRÉE DES CAMIONS :

- EN MARS 2011, LA MISE EN ŒUVRE D'UN NOUVEAU PORTAIL D'ENTRÉE DES CAMIONS A PERMIS DE RÉDUIRE LE TEMPS DE TRANSACTION DE 80 % ET LE TEMPS D'ATTENTE DE 50 %

- PLUS PARTICULIÈREMENT, LES AVANTAGES SONT:
  - ACCÉLÉRATION DU TRAITEMENT DE LA DOCUMENTATION À L'AIDE D'ÉQUIPEMENTS HAUTEMENT SOPHISTIQUÉS
  - PLUS DE SÛRETÉ VIA L'IDENTIFICATION DES CAMIONNEURS PAR BIOMÉTRIE; RÉDUCTION D'ACCIDENT
  - RÉDUCTION DU TEMPS D'ATTENTE DES CAMIONS ET DE LA CONGESTION À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU PORT
  - RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

- CE PROJET A ÉTÉ RÉCOMPENSÉ EN 2011 PAR LE GRAND PRIX D'EXCELLENCE EN TRANSPORT DANS LA CATÉGORIE TRANSPORT DE MARCHANDISES DÉCERNÉ PAR L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU TRANSPORT ET DES ROUTES (AQTR)

MESURES VERTES

PORTAIL COMMUN D'ENTRÉE DES CAMIONS

MESURES VERTES

GRAISSEUR DE RAIL :

- AFIN DE FAVORISER UNE COHABITATION PLUS HARMONIEUSE AVEC LA COMMUNAUTÉ
- INSTALLATION DE GRAISSEURS DE RAIL DANS LE VIEUX-MONTRÉAL
- RÉDUCTION DU BRUIT DES TRAINS CIRCULANT LA NUIT

MESURES VERTES

DES TRAVERSES ÉCOLOGIQUES :

L'APM évalue la possibilité de remplacer les traverses traditionnelles en bois par des traverses faites d'un matériau composite, à base de bouteilles de plastique et de pneus recyclés. On teste actuellement leur réaction au climat québécois.

Des avantages environnementaux inestimables

On évalue à 40 ans la longévité d'une traverse en composite, comparativement à une dizaine d'années tout au plus pour une traverse en bois. De plus, la nouvelle traverse est 100 % recyclable en fin de vie. Chaque mille (1,6 km) nécessite 3 300 traverses en composite, ce qui permet de sauver 750 arbres de bois dur, d'éliminer l'utilisation de 22 000 livres (près de 10 000 kilos) de créosote, de recycler 2 millions de bouteilles de plastique, 9 millions de sacs de plastique et 10 000 pneus usagés.

HABITAT DE RÉSERVE ET DE COMPENSATION DE L'HABITAT DE POISSON – ÎLES-DE-BOUCHERVILLE

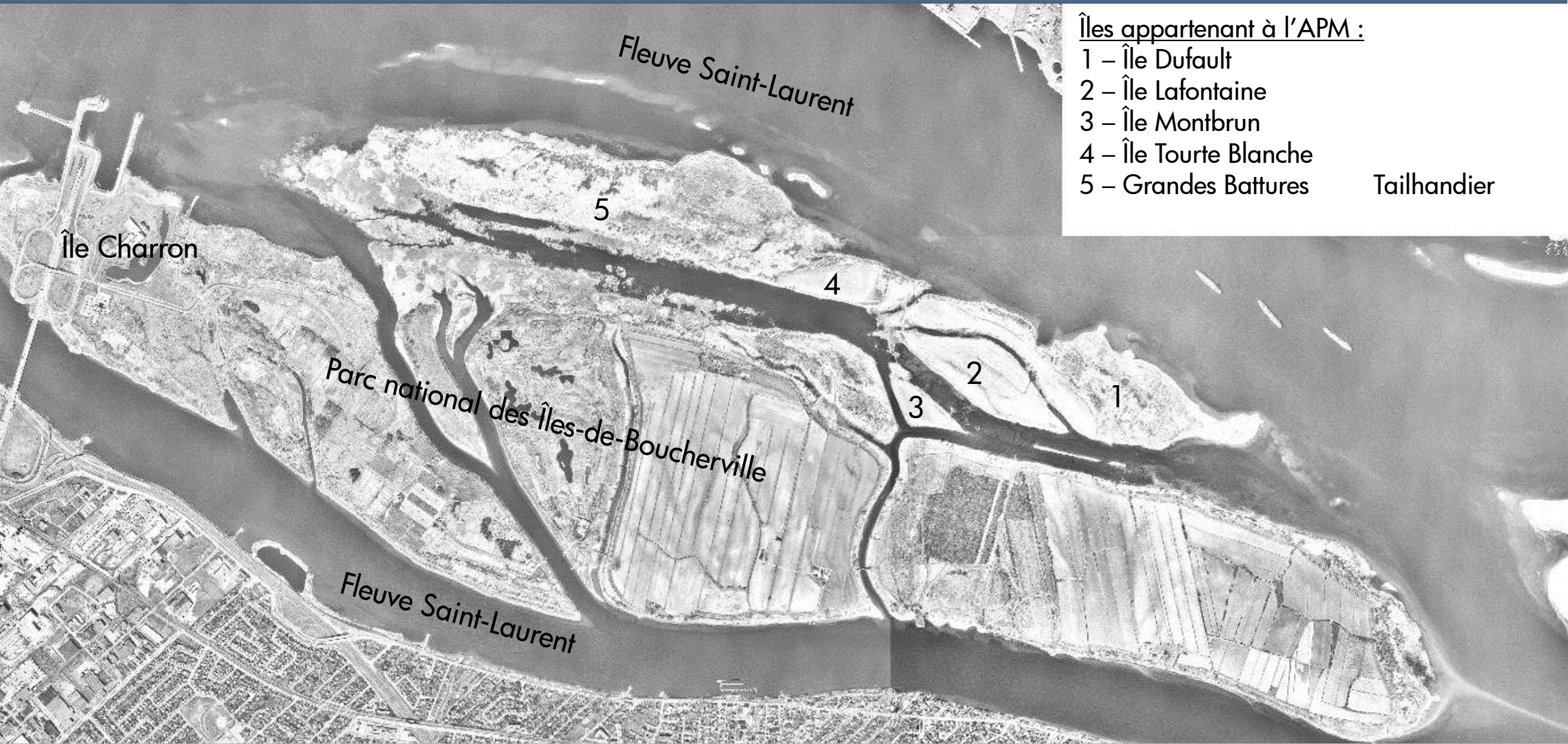

Îles appartenant à l'APM :

1 – Île Dufault
2 – Île Lafontaine
3 – Île Montbrun
4 – Île Tourte Blanche
5 – Grandes Battures

HABITAT DE RÉSERVE ET DE COMPENSATION DE L'HABITAT DE POISSON – ÎLES-DE-BOUCHERVILLE

- L'APM POSSÈDE 5 DES ÎLES DE L'ARCHIPEL DES ÎLES-DE-BOUCHERVILLE
- DE 2008 À 2013, L'APM PROCÈDE SUR UNE BASE VOLONTAIRE À DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'HABITAT DU POISSON D'UNE VALEUR DE 650 000 $ SUR UNE SUPERFICIE DE 27,7 HECTARES SELON UN PROTOCOLE SOUMIS ET ACCEPTÉ PAR PÊCHES ET OCÉANS CANADA (MPO)
- FIN DU SUIVI EN 2015
- LA BANQUE D'HABITAT SERVIRA À DE FUTURS PROJETS NÉCESSITANT UNE COMPENSATION, NOTAMMENT LE PROJET D'EXPANSION DE CONTRECOEUR

HABITAT DE RÉSERVE ET DE COMPENSATION DE L'HABITAT DE POISSON – ÎLES-DE-BOUCHERVILLE

Enlèvement de roseau commun (site P-2) et mise en place de fagots

Excavation du roseau commun, oct. 2008

Installation de fagots de saule, oct. 2008

Hauteur des saules atteignant 4 m , sept. 2013

Repousse des fagots et plantation d'arbustes, juin 2009

État des fagots et fauchage de roseau commun, juin 2010

HABITAT DE RÉSERVE ET DE COMPENSATION DE L'HABITAT DE POISSON – ÎLES-DE-BOUCHERVILLE

Aménagement de fossé (site de fraie) à l'Île Lafontaine

Excavation et reprofilage de talus à l'embouchure centrale

Embouchure centrale, travaux terminés, oct. 2009

Embouchure centrale, juin 2011

Embouchure centrale, vue vers l'extérieur, mai 2013

PROJETS DE VERDISSEMENT

POUR COMPENSER UNE PARTIE DE SES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE, L'APM A MIS DE L'AVANT QUELQUES PROJETS DE VERDISSEMENT :

- SUR LE TERRAIN DES SŒURS À L'ENTRÉE BOUCHERVILLE AINSI QUE LE LONG DE LA RUE NOTRE-DAME À LA SECTION 42
- À LA CITÉ DU HAVRE
- PROJET DE PLANTATION D'ARBRES (150/AN) SUR DES TERRAINS AVOISINANTS AU FLEUVE POUR RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DONT L'OSBL ZIP JACQUES-CARTIER EST MANDATAIRE

RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

- CRÉATION D'UN **COMITÉ DE BON VOISINAGE** AVEC LA COMMUNAUTÉ
- PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS TELS QUE LA **JOURNÉE DES CARRIÈRES MARITIMES**
- ORGANISATION DE LA JOURNÉE **PORT EN VILLE**, OÙ LE PORT INVITE LA POPULATION À DÉCOUVRIR SES INSTALLATIONS LORS D'UNE CROISIÈRE GRATUITE DE UNE HEURE
- ACCUEIL DE GROUPES POUR DES VISITES ET DES PRÉSENTATIONS
- DIFFUSION DE LA PUBLICATION ÉLECTRONIQUE CARNET DE BORD ET AJOUT D'UNE RUBRIQUE « VOISINS DU PORT » (events.port-montreal.com/voisins)

ENGAGEMENT SOCIAL

SOUTIEN D'ORGANISMES QUI VIENNENT EN AIDE AUX JEUNES, AUX FAMILLES ET AUX POPULATIONS FRAGILISÉES DANS LES QUARTIERS VOISINS DU PORT, NOTAMMENT:

SAMAJAM

ÉCOMARIS

VÉLOPOUSSE

MERCI